

Organiser une **CLEAN WALK** Oui, mais comment ?

Pour t'accompagner dans le projet, rapproche-toi d'un ou plusieurs adultes de l'établissement : CPE, AED, enseignants, référents développement durable...

Étape 1 : *définir les conditions de réalisation*

- Quelle date ? Nous vous proposons la date du 3 juin pour célébrer la journée mondiale de l'environnement qui est le dimanche 5 juin. La date est à adapter selon le contexte de l'établissement.
- Combien de temps ? Quelques heures suffisent.
- Quel lieu pour la collecte ? (en pleine nature, en zone urbaine, zone littorale...)
- Quels élèves participent ? Les élèves volontaires ? Les élus CVL – CVC – les éco-délégués... ?

Étape 2 : *faire une demande écrite au chef d'établissement*

- Dans ce courrier, vous pouvez préciser que votre action permet de travailler les [objectifs de développement durable](#) (ODD) 12 et 14

Étape 3 : *après avoir obtenu l'accord du chef d'établissement*

- Vous rapprocher de la commune qui bien souvent vous fournira le matériel nécessaire pour ramasser les déchets : sacs poubelles, gants ou pinces, gilets.
- Autre option : faire une demande de subvention auprès du gestionnaire et / ou de la Maison des Lycéens (MDL).
- Avec l'adulte référent du projet, veillez à obtenir les autorisations parentales et de droits à l'image des élèves qui participeront.

Étape 4 : *prendre des vidéos*

- Pendant la clean walk, n'oubliez pas de vous prendre en vidéo au format portrait dans laquelle vous recevez une bouteille en plastique par la droite et vous la lancez par la gauche.

À vous de jouer !

PS : si vous manquez d'idées pour poursuivre votre engagement à préserver la planète, nous avons d'autres actions à vous proposer. N'hésitez pas à nous contacter via le compte Instagram de l'académie (@academie_amiens).